

TAILLER LES BRANCHES D'UN ARBRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

Pour des raisons de sécurité, on taille les branches qui menacent de tomber ou risquent de causer des dommages. On peut également tailler un arbre trop volumineux ou gênant le passage des véhicules.

Nombreux sont les particuliers qui s'occupent eux-mêmes de leur jardin. Voici quelques conseils très utiles qui permettront d'exécuter les travaux d'élagage dans les meilleures conditions.

COMMENT TAILLER ?

Pour que l'arbre puisse être dans les meilleures conditions de recouvrement d'une plaie, sans favoriser l'entrée des parasites et autres champignons, il faut respecter un angle de coupe (Figure 1). Au point de jonction de la branche au tronc se trouvent des tissus internes plus compacts qui constituent une zone de protection naturelle contre les champignons principalement. Une coupe mal exécutée fragilise la santé de l'arbre. Une mauvaise taille peut parfois conduire à la contamination du tronc puis à l'abattage de l'arbre dans un court délai.

Une fois les branches taillées, l'ajout de cicatrisant ou de fongicide est inutile.

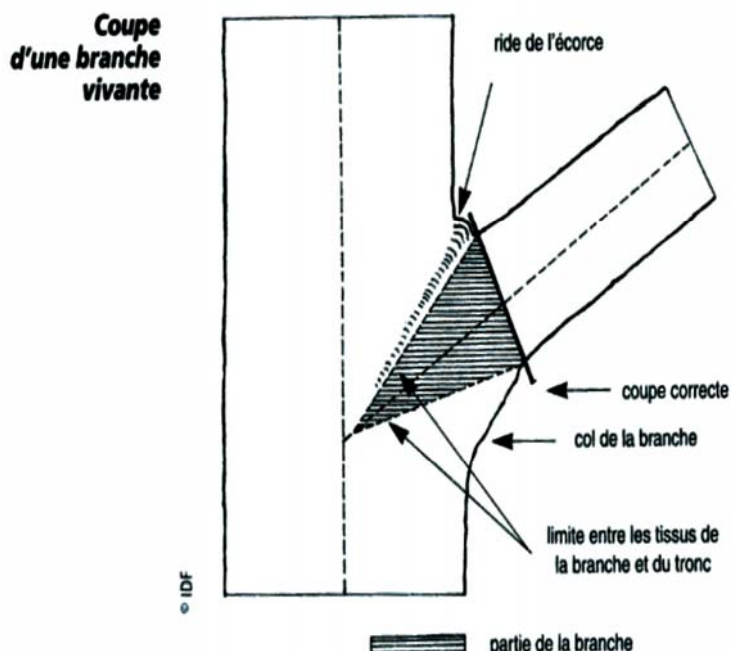


Figure 1 : Angle de coupe

Les mauvaises coupes les plus fréquentes :

- *Le maintien en place d'un morceau de branche ou chicot, souvent destiné à dépérir*
- *La suppression du col de branche et/ou de la ride de l'écorce*

La bonne technique de coupe consiste respecter l'angle de coupe. Le col de branche et la ride de l'écorce sont conservés

C'est donc dans un souci de pérennisation de la valeur de notre patrimoine arboré provençal que nous devons prendre le maximum de précautions lors de la taille.